

## **Demande de propositions**

### **Ressources de formation en énergies renouvelables – Étude et évaluation**

La CCE collecte et diffuse des données sur les énergies renouvelables depuis la publication, en 2002, du rapport intitulé *Les possibilités et les défis environnementaux liés au marché nord-américain de l'électricité*, préparé conformément à l'article 13 de l'ANACDE. Depuis, la CCE a proposé diverses activités qui ont contribué au développement du marché nord-américain de l'électricité renouvelable, notamment la définition des sources d'énergies renouvelables, la production de rapports sur le marché, les politiques et les mécanismes financiers, des programmes de suivi, des définitions harmonisées dans l'ensemble de l'Amérique du Nord, la préparation de guides pratiques basés sur le Web, et la promotion de la multiplication des échanges dans le cadre d'ateliers, de réunions des intervenants et de consultations.

Or, pour assurer un développement efficace du secteur de l'énergie renouvelable en Amérique du Nord, il faut pouvoir compter sur un plus grand nombre de spécialistes formés qui pourront installer les systèmes et en faire l'entretien. En 2007, le Comité d'experts en matière d'énergie renouvelable (CEER) de la CCE a indiqué qu'il fallait se doter d'un mécanisme de collaboration afin d'assurer la formation de spécialistes en énergies renouvelables dans les trois pays. Par conséquent, le Plan opérationnel de la CCE pour 2008 prévoit que la Commission devra trouver des ressources en formation dans les trois pays et mettre ces ressources en réseau.

La présente demande de propositions porte sur l'élaboration d'une étude et d'une évaluation des besoins en matière de formation dans les trois pays, relativement aux trois technologies suivantes exclusivement :

- Énergie solaire à photopiles;
- Panneaux solaires pour le chauffage de l'eau;
- Énergie éolienne.

La proposition doit également faire état des programmes de formation existants qui favorisent la coopération trinationale.

Le document doit être articulé autour des questions suivantes :

1. Quelles sont les ressources de formation qui existent au Mexique, aux États-Unis et au Canada relativement aux trois technologies (énergie solaire à photopiles, panneaux solaires pour le chauffage de l'eau et énergie éolienne)? L'étude doit faciliter la création d'un

répertoire de l'ensemble des activités de formation. Ce répertoire fournira des renseignements généraux sur les activités, de même que de l'information sur leur portée et leur utilité. Il faudra également déterminer les domaines où une collaboration est possible.

2. Quels sont les obstacles au développement efficace des activités d'installation et d'entretien qui pourrait être facilité par les programmes actuels de formation? Quelles sont les possibilités d'amélioration? Quelle pourrait être l'utilité d'un mécanisme de collaboration trinationale?
3. Quels mécanismes de financement (p. ex., secteur privé, gouvernements, fondations philanthropiques, organisations internationales) pourraient faciliter la mise sur pied de programmes de formation en énergie renouvelable à l'intention des étudiants et des spécialistes dans les trois pays?
4. Quelle forme de reconnaissance est associée à ces programmes (p. ex., accréditation, attestation) relativement technologies suivantes : énergie solaire à photopiles, panneaux solaires pour le chauffage de l'eau et énergie éolienne?

La CCE souhaite recevoir des propositions qui répondent à ces questions relativement à chacun des secteurs d'intérêt. Nous accepterons les propositions globales qui portent sur plus d'un secteur, dans la mesure où l'équipe de recherche possède une expertise adéquate dans les secteurs choisis. Nous accorderons la priorité aux auteurs de propositions qui travaillent en collaboration avec des entrepreneurs dans les trois pays signataires de l'ALÉNA, afin d'assurer une représentation égale des trois pays. L'auteur de la proposition devra fournir un aperçu du projet, s'assurer que les données obtenues dans les trois pays sont présentées selon un même format et préparer le rapport définitif. Le projet est évalué entre 20 000 \$ et 25 000 \$CAN.

L'auteur de la proposition doit fournir les noms du rédacteur principal et des membres de l'équipe du projet, leur CV respectif et une brève description de leur expérience pertinente.

La proposition doit comporter les trois sections suivantes :

Section I : proposition technique (maximum de 5 pages)

Section II : proposition financière

Section III : justification et CV

Le rapport doit être présenté au plus tard le **31 décembre 2008**.

Les propositions doivent être envoyées à J. Carlos Fernandez, [jcfernandez@cec.org](mailto:jcfernandez@cec.org), avec copie conforme à [emcarrillo@cec.org](mailto:emcarrillo@cec.org), avant le **30 septembre 2008**.

La Commission de coopération environnementale (CCE) est une organisation internationale créée par le Canada, le Mexique et les États-Unis aux termes de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE). La CCE a pour mandat de se pencher sur les problèmes environnementaux à l'échelle du continent nord-américain, de contribuer à la prévention des différends commerciaux et environnementaux et de promouvoir l'application efficace des lois de l'environnement. La Commission a pour mission de faciliter la coopération et la participation du public pour favoriser la conservation, la protection et l'amélioration de l'environnement nord-américain pour le bien-être des générations actuelles et futures, dans le contexte des liens économiques, commerciaux et sociaux de plus en plus nombreux qui unissent le Canada, les États-Unis et le Mexique. Selon le plan stratégique actuel de la CCE, le secteur de programme Commerce et Environnement est un des secteurs prioritaires pour la promotion des politiques et des mesures qui apportent des avantages à la fois environnementaux, commerciaux et économiques.